



Séance ordinaire du mardi le 6 avril 2021 À 20 h au bureau municipal

Conformément aux recommandations formulées par le ministère, la séance ordinaire du conseil municipal se tiendra à huis clos.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021
4. Correspondances
5. Adoption des comptes fournisseurs
6. Administration
 - 6.1 Adoption - Rapport financier 2020
 - 6.2 Adoption du règlement no 280-2021 sur la gestion contractuelle
 - 6.3 Formation – L'ABC pour modifier un règlement d'urbanisme
 - 6.4 Formation – Zonage agricole
 - 6.5 Formation – Le PL 67 et le monde municipal : Quoi savoir et quoi faire
 - 6.6 Octroi de contrat - Chargé de projet (MADA)
 - 6.7 Désignation de chemin privé – Lot 5 372 699
7. Affaires nouvelles

8. Période de questions
9. Levée de la séance